

# PROJET DE GÉOTHERMIE PÉTROOTHERMALE PROFONDE EN HAUTE-SORNE

## Les dates clés

2013

Mars

Première présentation du projet de géothermie profonde.

Mai

La fiche « Géothermie profonde » du plan directeur cantonal est approuvée par le Parlement jurassien.

2014

Mai

Mise en consultation publique et création du « Groupe Citoyens de Haute-Sorne Responsables » qui lance une première pétition demandant un moratoire sur ce projet de géothermie.

Juin

Dépôt de la pétition munie de plus de 1600 signatures.

Juillet

Constitution de « Géothermie Jura », Association favorable à la géothermie.

Octobre

Dépôt public du plan spécial.

2015

15 juin

Le projet de Glovelier reçoit le feu vert du canton. Les 1600 signatures et une trentaine d'oppositions sont purement et simplement écartées.

Août

Le « Groupe Citoyens de Haute-Sorne responsables » dépose un recours auprès du Tribunal cantonal (opposition déposée dans le cadre de la LAT - Loi Aménagement du Territoire).

2016

Mai

Constitution de l'association « Citoyens Responsables Jura » (CRJ), opposée à la géothermie profonde dans le Jura.

Décembre

La Cour administrative approuve le plan spécial de géothermie profonde.

# 2017



- 30 janvier Un collectif de neuf personnes choisit de faire recours devant le Tribunal fédéral dans le cadre de la LAT.
- Avril L'Association « Citoyens Responsables Jura » dépose une initiative cantonale « Contre la géothermie profonde » munie de 4'133 signatures valables (minimum exigé 2000 signatures).
- 16 mai Par arrêté le Gouvernement jurassien constate la validité formelle de l'initiative « Contre la géothermie profonde dans le Jura ».
- Juillet Réouverture du puits de forage abandonné en 2009 à Bâle afin d'abaisser la pression et limiter les risques sismiques dans la région rhénane.
- 29 août Message du Gouvernement jurassien à l'attention du Parlement lui proposant de constater la validité matérielle de l'initiative.
- 15 nov. Séisme d'une magnitude de 5,4 sur l'échelle de Richter à Pohang dans le Sud-Ouest de la Corée du Sud. Géo-Energie Suisse participe au projet.
- 22 nov. Par arrêté du 22.11.2017, le Parlement jurassien déclare valable au fond l'initiative populaire « Contre la géothermie profonde dans le Jura ».
- 29 nov. Le Gouvernement jurassien exige des garanties consécutivement au séisme en Corée du Sud. Si un lien de causalité est établi entre les forages et le séisme il réévaluera le risque pour le projet de Haute-Sorne et, si celui-ci n'est pas acceptable, il déclare vouloir l'arrêter. Il déclare en outre vouloir nommer une commission d'experts et n'autorisera pas de travaux avant une analyse globale.
- Fin nov. Deux recours contre l'arrêté du Parlement jurassien du 22.11.2017 sont déposés devant la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal jurassien par MM Christophe Schaffter et M. Yves Gigon.

# 2018



- Fin janvier Pour faire suite à la requête de CRJ, Monsieur le Président de la Cour constitutionnelle a appelé en cause CRJ dans le cadre dudit recours.
- 4 mai Deux articles parus dans la revue scientifique américaine « Science » confirment que le séisme sud-coréen est dû à la géothermie profonde consécutivement aux travaux exécutés près de la Ville de Pohang.

2018



- 27 juin La Cour Constitutionnelle jurassienne invalide l'initiative contre la géothermie profonde.
- 12 déc. Le Tribunal fédéral rejette les recours des 9 opposants dans le cadre de la LAT et permet au plan spécial d'entrer en force.
- 19 déc. Le Parlement jurassien accepte la motion déposée par le député Christian Spring demandant l'arrêt immédiat et définitif du projet Haute-Sorne.

2019



- 8 février Dans un interview donné au QJ, Gérald Steiner, nouveau Président du Conseil Général de Haute-Sorne, se prononce pour l'abandon du projet géothermique.
- 9 février GES (Géo-Energie Suisse) dépose son rapport auprès du Gouvernement jurassien tout en reconnaissant un lien de causalité entre le projet géothermique profond et le sinistre survenu dans la Ville de Pohang.
- 9 février Suite à ce rapport, M. David Eray, Ministre en charge du dossier, relève que le Gouvernement jurassien nommera à présent une commission d'experts indépendants qui analysera le rapport de GES.
- 21 mars Le Gouvernement sud-coréen reconnaît le lien de causalité entre le séisme de Pohang et les activités de forages géothermiques profonds effectués sur son sol. Il présente ses excuses à la population et fermera la centrale incriminée.
- 27 mars Le Parlement jurassien accepte la motion du député Loïc Dobler qui exige des promoteurs du projet Haute-Sorne un rapport sur l'état des bâtiments sur un périmètre aussi large que possible.
- Mai 2019 Le journal scientifique « Science », un des plus réputés du monde scientifique et qui ne publie que des articles révisés par ses pairs - ce qui le met à l'abri de toutes fake news ou liens d'intérêts -, publie une analyse pertinente concernant le séisme de Pohang versus les affirmations des promoteurs ainsi que du plan cantonal de géothermie pétrothermale profonde de Haute-Sorne. Entre autres, ce rapport dit expressément « Le séisme de Pohang fournit les preuves irréfutables que la simulation EGS peut déclencher de grands séismes qui se produisent au-delà du volume stimulé et réfute l'hypothèse selon laquelle la magnitude maximale du séisme est régie par le volume d'eau injecté ».
- 4 juillet Le QJ publie une vaste enquête alarmante « Vérifier ses sources » et relève que les sources d'eau jurassiennes sont mises sous pression par l'activité humaine et le réchauffement climatique. Une source sur cinq seulement a conservé sa structure naturelle !



2019



- 4 sept. Le député Pierre-André Comte pose une question écrite au Gouvernement jurassien sur la crédibilité et l'impartialité des experts nommés alors que le Service sismologique suisse (SED) est partenaire des promoteurs dans les programmes Destress et Geobest-ch.
- 12 sept. Le QJ informe que l'Office fédéral de l'énergie OFEN octroie une contribution (précédemment on parlait de garantie !) de 64,1 millions de francs à l'exploration. Après cette déclaration, le Gouvernement insiste sur un point : cette contribution ne signifie pas que les travaux pourront débiter à Glovelier !
- 19 sept. La chaîne de télévision sud-coréenne MBN enquête sur le terrain à Glovelier pour connaître les motivations des opposants. Le commentateur confirme à notre presse régionale que maintenant le Gouvernement sud-coréen refuse d'endosser la responsabilité du séisme et que, près de deux ans après les événements, la population s'impatiente de connaître les coupables. Les sinistrés ne sont toujours pas indemnisés.
- 10 oct. Le rapport demandé par le Gouvernement jurassien suite au séisme survenu en 2017 à Pohang lui a été remis. Le rapport ne sera pas communiqué mais rendu public seulement lorsque le Gouvernement aura pris sa décision quant au projet Haute-Sorne. Rédigé par le SED et l'EPFZ il est rédigé en anglais (délai de traduction 10 jours !) et sera analysé par les différents services de l'Etat.
- 4 nov. Le Gouvernement britannique annonce qu'il suspend la fracturation hydraulique destinée à extraire du gaz de schiste du sous-sol. La Ministre Andrea Leadsom explique avoir pris la décision d'un moratoire en fonction des risques pour la population locale ! Notamment le fracking (technique de fracturation hydraulique des roches identique à celle utilisée en géothermie).
- 6 nov. Les Directions de 37 entreprises de tout le canton, représentant plus de 1000 postes de travail, écrivent au Gouvernement jurassien pour lui demander de mettre un terme au projet de géothermie profonde en Haute-Sorne.
- 16 nov. Deux séismes ressentis dans la région de Strasbourg sont survenus à proximité du site de géothermie profonde de Vendenheim. Des experts confirment qu'ils sont liés à l'activité humaine. Le Préfet et ensuite le Gouvernement français suspendent le forage. De son côté, le Ministre jurassien David Eray déclare que ces événements ne sont pas faits pour rassurer !
- 11 déc. Le QJ nous apprend que Madame Anne Seydoux-Christe, candidate à l'élection partielle au Gouvernement Jurassien du 9 février 2020, « s'est dite favorable à renoncer au projet de géothermie profonde » !